

AVIS DE MARCHE

Section 1 : Pouvoir adjudicateur

- 1.1) **Dénomination du pouvoir adjudicateur** : Ville de Schiltigheim
- 1.2) **Adresse** : 110, route de Bischwiller – 67300 Schiltigheim
- 1.3) **Téléphone** : 03.88.83.90.00
- 1.4) **Télécopie** : 03.88.83.84.98
- 1.5) **Site internet de la Ville** : www.ville-schiltigheim.fr
- 1.6) **Site internet du profil d'acheteur** : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 2 : Objet du marché

- 2.1) **Intitulé** : Construction d'une Maison de la Petite Enfance à Schiltigheim
- 2.2) **Code CPV principal** : 45000000 – Travaux de construction
- 2.3) **Type de marché** : Travaux

Section 3 : Caractéristiques principales du marché

- 3.1) **Valeur totale estimée HT** : Non communiquée
- 3.2) **Lieu d'exécution des prestations** : Ville de Schiltigheim
- 3.3) **Variante** : Oui
- 3.4) **Forme juridique du groupement** : Au choix
- 3.5) **Langue utilisée dans le marché** : Français
- 3.6) **Conditions d'exécution particulières** : Voir CCTP
- 3.7) **Délai global de réalisation des prestations** : 18 mois préparation comprise
- 3.8) **Modalités de financement** : Sur fonds propres de la collectivité, en recherche de subvention

3.8) **Allotissement :**

N°	Intitulés lots séparés
01	Aménagements extérieurs
02	Gros œuvre
03	Charpente bois
04	Étanchéité – Lanterneaux
05	Menuiserie extérieure bois – Protection solaire – Occultations
06	Traitement de façade en bardage bois – Echafaudages
07	Serrurerie
08	Menuiserie intérieure bois – Mobiliers
09	Plâtrerie – Faux plafonds
10	Revêtement de sol souples
11	Chapes
12	Carrelage – Faïence
13	Peinture intérieure – Nettoyage de fin de chantier
14	Ascenseur
15	Chauffage – Ventilation
16	Plomberie – Sanitaire
18	Électricité – Photovoltaïque
19	Équipements de cuisine
20	Signalétique

Section 4 : Caractéristiques de la consultation

- 4.1) **Durée de validité des offres :** 4 mois
 4.2) **Type de procédure :** Procédure adaptée
 4.3) **Numéro de consultation attribué au dossier :** 2025-029
 4.4) **Téléchargement du dossier de consultation :** Le dossier de consultation des entreprises est uniquement téléchargeable sur le site de dématérialisation de la Ville : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>. Aucun document papier de ce dossier ne sera adressé à un candidat.
 4.5) **Date et heure limite de réception des offres :** 31/10/2025 à 12h00
 4.6) **Adresse électronique de transmission des plis dématérialisés :** <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>

Section 5 : Critères d'attribution

- 5.7) **Candidature :** Voir RC
 5.8) **Offre :** voici les critères de sélection des offres

POUR LES LOTS 01, 02, 04, 06, 09, 10, 11, 13, 14 ET 20	
Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	40%
Valeur technique <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	50%
Moyens humains et matériels (composition de l'équipe, expériences similaires, sous-traitance envisagée, moyens matériels propres au chantier)	10%
Méthodologie mise en œuvre (description de la méthodologie)	10%
Matériaux (fiches techniques)	20%
Délais (moyens mis en œuvre pour respecter le calendrier, optimisation des délais prévisionnels, organisation de chantier)	10%
Valeur environnementale <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	10%
Gestion des déchets et limitation des pollutions	5%
Limitation des nuisances, poussières et bruits	5%

POUR LES LOTS 03 ET 05	
Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	40%
Valeur technique <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	50%
Moyens humains et matériels (composition de l'équipe, expériences similaires, sous-traitance envisagée, moyens matériels propres au chantier)	10%
Méthodologie mise en œuvre (description de la méthodologie)	10%
Matériaux (fiches techniques)	20%
Délais (moyens mis en œuvre pour respecter le calendrier, optimisation des délais prévisionnels, organisation de chantier)	10%
Valeur environnementale <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	10%
Origine et traçabilité du bois	10%

POUR LES LOTS 07 ET 12	
Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération. <i>Les prix pour mémoire ne seront pas pris en compte dans la notation du critère prix.</i>	40%
Valeur technique <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	50%
Moyens humains et matériels (composition de l'équipe, expériences similaires, sous-traitance envisagée, moyens matériels propres au chantier)	10%
Méthodologie mise en œuvre (description de la méthodologie)	10%
Matériaux (fiches techniques)	20%
Délais (moyens mis en œuvre pour respecter le calendrier, optimisation des délais prévisionnels, organisation de chantier)	10%
Valeur environnementale <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	10%
Gestion des déchets et limitation des pollutions	5%
Limitation des nuisances, poussières et bruits	5%

POUR LE LOT 08	
Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération. <i>Les prix pour mémoire ne seront pas pris en compte dans la notation du critère prix.</i>	40%
Valeur technique <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	50%
Moyens humains et matériels (composition de l'équipe, expériences similaires, sous-traitance envisagée, moyens matériels propres au chantier)	10%
Méthodologie mise en œuvre (description de la méthodologie)	10%
Matériaux (fiches techniques)	20%
Délais (moyens mis en œuvre pour respecter le calendrier, optimisation des délais prévisionnels, organisation de chantier)	10%
Valeur environnementale <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	10%
Origine et traçabilité du bois	10%

POUR LES LOTS 15, 16 ET 19	
Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération.	40%
Valeur technique <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	50%
Moyens humains et matériels (composition de l'équipe, expériences similaires, sous-traitance envisagée, moyens matériels propres au chantier)	10%
Méthodologie mise en œuvre (description de la méthodologie)	5%
Matériels (fiches techniques)	30%
Délais (moyens mis en œuvre pour respecter le calendrier, optimisation des délais prévisionnels, organisation de chantier)	5%
Valeur environnementale <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	10%
Gestion des déchets et limitation des pollutions	5%
Limitation des nuisances, poussières et bruits	5%

POUR LE LOT 18	
Critères et sous-critères	Pondération
Prix Ce critère est noté selon la formule de notation : Note du Prix = (Montant HT de l'offre la plus basse / Montant HT de l'offre examinée) x Nombre de point de la pondération. <i>Les prix pour mémoire ne seront pas pris en compte dans la notation du critère prix.</i>	40%
Valeur technique <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	50%
Moyens humains et matériels (composition de l'équipe, expériences similaires, sous-traitance envisagée, moyens matériels propres au chantier)	10%
Méthodologie mise en œuvre (description de la méthodologie)	5%
Matériels (fiches techniques)	30%
Délais (moyens mis en œuvre pour respecter le calendrier, optimisation des délais prévisionnels, organisation de chantier)	5%
Valeur environnementale <i>Le candidat devra compléter le cadre de mémoire technique et environnemental pour chaque sous-critère. Il pourra fournir des annexes à condition qu'il fasse un renvoi explicite et clair aux annexes dans le cadre de mémoire technique et environnemental : tout renvoi à des annexes permettant de noter le critère devra être explicite et devra comporter, outre le nom du document, le numéro de page précis. Toute absence de renvoi ou tout renvoi jugé flou à des annexes aboutira à une note de 0.</i>	10%
Gestion des déchets et limitation des pollutions	5%
Limitation des nuisances, poussières et bruits	5%

Section 6 : Renseignements complémentaires

6.1) **Demande relative à la consultation** : Pour tout renseignement complémentaire concernant cette consultation, les candidats transmettent impérativement leur demande sur le profil d'acheteur du pouvoir adjudicateur : <https://plateforme.alsacemarchespublics.eu/>
 Cette demande doit intervenir au plus tard 8 jours avant la date limite de réception des offres.
 Une réponse sera alors adressée, à toutes les entreprises ayant retiré le dossier ou l'ayant téléchargé après identification, 6 jours au plus tard avant la date limite de réception des offres.
 Il est donc important, pour pouvoir bénéficier de ces informations, que le candidat renseigne exhaustivement son profil sur la plateforme et indique en particulier l'adresse e-mail à laquelle il souhaite être contacté.

- 6.2) **Procédures de recours et de médiation** : Selon les dispositions mentionnées dans le règlement de consultation
- 6.3) **Date d'envoi du présent avis** : 22/09/2025

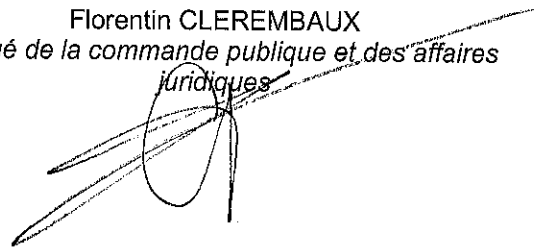
Fait à Schiltigheim, le 22/09/2025

La Maire,

Danielle DAMBACH
Présidente déléguée de l'Eurométropole
A la transition écologique et à la planification urbaine

Par délégation

Florentin CLEREMBAUX
*Chargé de la commande publique et des affaires
juridiques*

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' and 'C' intertwined, with a horizontal line extending to the right.

